

N°433
Mai 2021
Mensuel d'information
de la Commune d'Oupeye

L'ECHO d' OU PE YE



PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES
Toutes les mesures sanitaires sur www.oupeye.be
ou sur la page Facebook – Commune d'Oupeye



◆ LE MOT DU BOURGMESTRE

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE ET MESURES DE DÉCONFINEMENT À OUPEYE : FAISONS LE POINT

Mes chers concitoyens, mes chères concitoyennes,

Le Comité de concertation du 14 avril dernier a observé une évolution positive de certaines valeurs clés ainsi qu'une accélération de la campagne de vaccination.

De nouvelles mesures de déconfinement, tant attendues, ont été décidées. La vie reprend, peu à peu, son cours habituel. Toutefois, je recommande la plus grande prudence et vous encourage à continuer à appliquer les consignes de sécurité ou de prévention.

Au niveau de la santé et de la vaccination à Oupeye :

Dans notre Commune, la situation épidémique reste stable. De plus, tous nos aînés ayant été vaccinés (2 doses reçues), nous pouvons constater que le vaccin semble prouver son efficacité.

Concernant la vaccination (voir l'article pages 8-9), le centre local tourne à plein régime. En moyenne, **350** personnes se présentent chaque jour pour y être vaccinées. Aujourd'hui, environ un quart de la population d'Oupeye a reçu sa 1ère dose de vaccin. Les personnes âgées de 18 à 65 ans avec comorbidités seront bientôt convoquées.

Qu'en sera-t-il demain pour notre vie culturelle, sportive et sociale à Oupeye ?

Comme vous tous, j'espère de tout cœur que durant cet été 2021, nous pourrions revivre la joie de nos fêtes locales. Avec l'échevin de la Culture et avec notre Cellule Planu, soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre, en concertation avec les Présidents de Comités des Fêtes, pour que les manifestations puissent se dérouler. À ce jour, il nous est impossible de nous prononcer formellement, mais soyez assurés que notre volonté est bien de mettre en place toutes les mesures nécessaires à leur reprise.

Enfin, je tiens à mettre l'accent sur la réouverture des terrasses et la reprise d'autres activités. Bien entendu, je ne peux que m'en réjouir. Je compte sur le bon sens et la collaboration de tous et de toutes pour patienter jusqu'à la date annoncée du 8 mai, et faire en sorte qu'il n'y ait pas de marche arrière. Je me dois de rappeler que les autorités locales restent compétentes pour l'ordre public, sans toutefois aller à l'encontre des mesures prises au niveau supérieur ou à l'encontre de l'esprit de ces mesures. Les services de police effectueront des contrôles permanents afin de s'assurer du strict respect des mesures.

Croyez bien que durant cette période difficile, je suis particulièrement attentif et sensible aux impacts de la crise sur la vie des Oupeyennes et des Oupeyens.

Je dirai ici mon admiration pour le personnel soignant, quel qu'il soit, mais aussi pour l'implication de tant d'autres qui sont chaque jour sur le terrain : policier(e)s, caissier(e)s, personnel d'entretien, enseignant(e)s, pompiers, etc. Je tiens à saluer l'effort considérable des uns et des autres pour nous permettre de traverser cette crise dans un esprit de solidarité et d'intérêt général, le Collège et l'Administration, qui ont consenti des aides financières considérables et maintenu un service au citoyen de qualité, et bien sûr la collaboration des citoyens pour limiter la propagation du virus au sein de notre Commune. Continuons à agir en citoyens responsables et soyons prudents.

*Serge Fillot,
Bourgmestre des Oupeyens*



◆ REMPLIR VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔT ?

Comme en 2020, il ne nous sera pas possible de vous proposer une aide au remplissage de votre déclaration d'impôt en présentiel. Le Service Public Fédéral (SPF) Finances a cependant maintenu les dispositions mises en place l'année passée pour vous venir en aide.

- **En avril**, les collaborateurs du SPF Finances ont recontacté les personnes qui ont fait remplir l'année dernière leur déclaration par téléphone afin de fixer un rendez-vous. L'aide au remplissage sera effectuée par téléphone au cours des mois de mai et juin.
- **À partir du 5 mai**, les personnes qui n'ont pas pu être jointes par téléphone en avril et/ou qui ont reçu une **déclaration sur laquelle un numéro de téléphone est mentionné, pourront contacter elles-mêmes le SPF Finances pour prendre rendez-vous.**

Votre déclaration via MyMinfin (Tax-on-web) : simple et rapide !

Dès début mai, votre **déclaration** (en grande partie préremplie) ou votre **proposition de déclaration simplifiée** est disponible sur MyMinfin.

Comment accéder à votre déclaration ou à votre proposition de déclaration simplifiée ?

Allez sur MyMinfin.be et identifiez-vous

- soit via itsme®
- soit via votre carte d'identité, votre code PIN et un lecteur de carte

VOUS RECEVEZ UNE PROPOSITION DE DÉCLARATION SIMPLIFIÉE (DANS UNE ENVELOPPE BLANCHE) ?

Vos données sont correctes et complètes ?

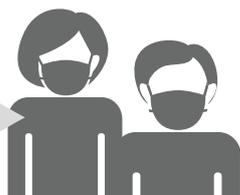
Vous ne devez rien faire et recevrez automatiquement votre avertissement-extrait de rôle (note de calcul).

Vos données sont inexactes ou incomplètes ? Vous devez les corriger, soit via MyMinfin.be, soit via le formulaire de réponse papier.

Plus d'informations ? Besoin d'aide ?

- Consultez le site du SPF Finances.
- Contactez les collaborateurs du SPF Finances au numéro indiqué sur votre déclaration.

*Paul Ernoux,
Échevin des Finances*



◆ ÉDITO

La crise sanitaire que nous traversons nécessite bien des adaptations et des interventions pour aider ceux qui connaissent des situations difficiles conséquentes aux mesures prises pour combattre le coronavirus. Avec mes collègues du Collège et le soutien du Conseil communal, nous avons décidé d'octroyer des aides financières aux commerçants locaux impactés ainsi qu'au milieu associatif, culturel comme sportif.

En outre, nous continuons à lancer différents projets participatifs tout en respectant les mesures sanitaires. Vous pourrez ainsi découvrir, ci-dessous, que les premières plantations ont été effectuées sur la place de la Station à Houtain-Saint-Siméon dans le cadre du projet de participation citoyenne en cours avec des habitants du village. D'autres dynamiques citoyennes sont en préparation et je reviendrai vers vous prochainement pour vous les expliquer.

Dans le contexte actuel, les notions de solidarité et de respect de l'autre prennent tout leur sens. Dans notre gestion quotidienne de la Commune, nous veillons à garantir l'égalité des chances pour tous les citoyens. Le Conseil communal m'a d'ailleurs soutenue en adoptant la Charte pour l'Inclusion de la personne en situation de handicap en mars dernier. Ce respect de chacune et de chacun, nous l'exprimerons également le 17 mai en déployant le drapeau arc-en-ciel pour soutenir les droits de chacun à l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie.

Le mois de mai est aussi traditionnellement un des deux mois de l'année où nous repensons à ceux qui ont vécu les événements dramatiques que furent les deux guerres mondiales au XXe siècle. Le 8 mai, ce sera donc la fin de la Deuxième Guerre mondiale dont nous nous souviendrons avec les Associations patriotiques. Malheureusement, nous devrons à nouveau fleurir nos monuments en comité plus restreint puisqu'il n'est pas encore possible de faire participer les élèves du primaire comme c'est la tradition dans notre Commune. Nous espérons bien entendu pouvoir les y réinviter au plus vite.

En attendant, notre supplément de Mémoire et Citoyenneté concerne une réalité bien actuelle puisque nous vous y parlons, avec l'aide de nos Associations patriotiques, des épidémies du passé, des médicaments et également de la vaccination au travers de quelques informations utiles permettant de mieux connaître les vaccins et leur histoire.



Cindy Caps,
Échevine de la Participation citoyenne,
des Affaires patriotiques et de l'Égalité des chances

◆ S'INVESTIR DANS UN POTAGER POUR RENOUER AVEC LA TERRE ET TISSER DU LIEN...

La Commune d'Oupeye lance en 2021 deux potagers collectifs.

Le premier se situe sur la place de Houtain Saint-Siméon. Quatre bacs potagers y ont déjà été installés. La première participation citoyenne a eu lieu ce mercredi 14 avril. Nous avons planté des petits fruitiers (framboisiers, groseilliers, mûriers et fraisiers), des plantes aromatiques et médicinales. Vivement les premières récoltes ! La position du second potager sera bientôt dévoilée...

Le potager collectif

C'est quoi ?

Un morceau de terre dans votre quartier/commune, à cultiver et dont les récoltes sont partagées. Un lieu calme, de rencontre et d'échange convivial.

Pour qui ?

Tous les habitants du quartier et alentours, les écoles, associations, ASBL...

Pourquoi s'investir ?

Cultiver la terre et renouer avec la nature, récolter et manger de bons légumes, rencontrer ses voisins, partager, échanger et apprendre... Il y a autant de bonnes raisons que de citoyens !

Vous êtes intéressé.e.s ? N'hésitez pas à prendre contact avec nous :

- Site web: <http://citoyen.oupeye.be/>
- E-mail: citoyennete@oupeye.be
- Téléphone: 0491/23 31 44



◆ 17 MAI : JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE



En 2005, le Parlement européen, ainsi que de nombreux pays, a adopté une résolution instaurant le 17 mai comme la journée internationale de la lutte contre toutes les formes d'homophobie, de transphobie et de biphobie. Cette journée a pour but de promouvoir des actions de sensibilisation et de prévention pour lutter contre toutes les violences physiques, morales ou symboliques liées à l'orientation

sexuelle ou à l'identité de genre.

L'homophobie et la transphobie continuent d'être présentes autant de manière explicite que plus subtile, discrète et souvent invisible. Il s'agit donc d'intégrer le principe d'égalité et de non-discrimination dans les mentalités et d'inscrire ces luttes dans une démarche plus globale de défense des droits humains.

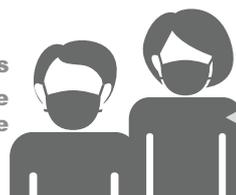
Ce 17 mai 2021, nous hisserons à nouveau les couleurs de l'arc-en-ciel dans notre ciel oupeyen.

La charte "Oupeye agit pour l'égalité" formalise notre engagement à favoriser une politique d'égalité des chances.

Oupeye marque ainsi, par ce symbole, sa volonté de lutter contre les discriminations.

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES

Toutes les mesures sanitaires sur www.oupeye.be
ou sur la page Facebook – Commune d'Oupeye



Oupeyens, Oupeyennes,

Cette année encore, le Collège communal a décidé de renforcer l'équipe « Espaces verts » par l'engagement de plusieurs ouvriers saisonniers du 1er avril au 30 octobre.



Au moment d'écrire ces quelques lignes, les tontes ont débuté de même que l'entretien des cimetières, parcs publics et parterres. D'autres travaux plus spécifiques viennent également d'être terminés ou sont en cours de réalisation:

Entretien des sentiers de la Gravière à Hermalle: tous les sentiers piétons ont été recouverts de pierre de lave. Ce matériau a l'avantage de garder le sol aéré et absorbe bien l'eau. La pierre de lave est aussi un excellent herbicide biologique.



Plantation de groseilliers, rue Franquet à Houtain : après la rue de Tongres à Haccourt, la rue du Tournay et la rue Wesphael à Vivegnis, nous continuons à agrémenter nos parterres communaux de petits fruitiers.

Aménagement des nouveaux parterres, avenue Reine Astrid à Oupeye : plantation de 3 arbres et diverses plantations ornementales.



Création de nouvelles aires de dispersion dans les cimetières d'Oupeye et de Hermalle.



Fleurissement des bacs à fleurs placés à différents endroits de notre entité.



« La racine est une fleur qui dédaigne la gloire »

Khalil Gibran

Christian Bragard,
Échevin des Travaux



◆ LA PAROLE À DES PROFESSIONNELLS DU SPORT ET DE LA SANTÉ MENTALE !

Nous ne le voyons pas toujours mais notre Commune compte de nombreux talents dans tous les domaines. De la culture à l'économie, du folklore au social, nombreux sont reconnus pour leur expérience, leur compétence et leur expertise. C'est aussi le cas dans les domaines de la santé et du sport où nous disposons de nombreux professionnels reconnus. Deux d'entre eux ont accepté de partager leurs expériences particulières de cette année « Covid » et les constats qu'ils ont pu faire avec des personnes souffrant de troubles mentaux au centre de l'Ancre et avec les sportifs du club Oupeye Athlétisme.

Le Centre "l'Ancre" recréé sur Discord pour maintenir un lien au quotidien

Thierry Hanozin est kinésithérapeute mais exerce également la fonction de coach sportif et d'accompagnateur de santé auprès des pensionnaires du centre de jour "l'Ancre" à Oupeye. Dépendant de l'Association Interrégionale de Guidance et de

Santé (AIGS), ce centre gère une cinquantaine de personnes souffrant de pathologies mentales moyennes et lourdes dont des assuétudes, des états dépressifs sérieux, des troubles psychiatriques parfois consécutifs à des cadences professionnelles excessives ou d'autres situations amères de la vie. M. Hanozin nous parle des expériences qu'il a vécues, comme ses collègues, pendant ces périodes de confinement, de peur et de mesures à respecter.



« Pour les pensionnaires, le confinement a d'abord été, comme pour beaucoup, une petite euphorie vu ces « vacances » tombées du ciel. Il n'a cependant pas fallu beaucoup de semaines pour qu'ils réalisent que leurs collègues, les échanges sociaux et leur quotidien leur manquaient. Ils ont aussi eu peur d'être malades et de contaminer les proches. La mise en place rapide de réunions à distance grâce aux outils numériques a connu un rapide succès, la fréquentation des ateliers à distance et des réunions étant souvent d'au moins 80%. Côté santé, j'ai essayé de les maintenir en activité et de leur faire soigner les petits maux avec des vidéos « maison ». Au centre aussi, ces outils leur ont permis de rester « connectés » Nous avons même recréé le centre sur la plateforme Discord des étages aux pièces afin de garder le lien avec la vie habituelle. », explique-t-il.

« Pour les personnes souffrant de déficience, les relations permanentes sont parfois compliquées et être confinées avec

des proches est un risque de tensions. Lors du retour au centre, avec les mesures que tout le monde connaît comme une limite par local, j'ai constaté les premiers dégâts de l'inactivité : des pépins physiques dûs à cette vie dont des maux de nuque ou lombaires, une mauvaise condition et des prises de poids dues à un peu de boulimie. Je retrouve d'ailleurs ces dégâts collatéraux dans mes autres activités professionnelles. Des soucis prévisibles vu les heures de TV, de PC, de fauteuil, de visio sur les lits, etc. Depuis le premier confinement comme pour l'avenir, ce sont des traces indirectes qu'a laissées et laissera le coronavirus. »

Cette période a peut-être provoqué d'autres dommages comme des abandons ou des régressions dans l'état des patients? « Malheureusement oui. Certains ont perdu une partie de leur acquis et il y a eu des abandons, des retours en instituts mais la plupart ont repris les activités réduites en temps, pas en fréquence. Les régressions s'expliquent aussi par la difficulté de se projeter dans le futur, ce qui est déjà compliqué sans la Covid. Ils se voient déjà difficilement un avenir alors, lorsque tout le monde s'interroge pour eux, c'est encore plus compliqué. »

Des épreuves, on ressort aussi des comportements, des actions positives? « En effet, il faut d'ailleurs utiliser toutes ces lueurs et ces bons échanges pour repartir de l'avant. Ainsi, on a pu assister au plaisir qu'ont eu les jeunes d'apporter leur assistance aux autres face au numérique. Leur aisance sur un téléphone ou un PC a bien servi à leurs collègues et parfois même aux encadrants. Vous savez, cela leur permet même maintenant d'avoir des contacts hors du centre car ils peuvent communiquer. Face aux règles aussi, nous avons parfois découvert des comportements positifs. Ainsi quand nous avons pu retourner à la piscine, leur faire respecter les règles semblait plus facile car les autres nageurs et leurs accompagnants remplissaient aussi les papiers et suivaient les mêmes consignes. »

Comme l'explique Monsieur Hanozin, derrière les portes de l'Ancre, on partage, comme tous, les mêmes difficultés et ces mêmes manques d'air, de vacances et d'affection. Mais là aussi, on met tout en œuvre pour maintenir les activités et passer cette période difficile au mieux tout en veillant, en respectant les mesures, à la santé de chacun.

« Il faudra bien préparer la reprise des compétitions ! »

De son côté, **Bruno Hensenne** a créé le Centre de Kinésithérapie et de Réathlétisation à Haccourt et est responsable sportif d'Oupeye athlétisme. Nous l'avons interrogé sur la pratique sportive, entre autres des adolescents, durant cette période et demandé de donner quelques conseils pour maintenir la condition ou limiter les dommages.

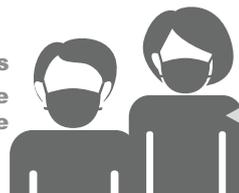
Avez-vous constaté une évolution de la condition physique des sportifs et des adolescents privés de sports collectifs, de salles et d'activités physiques régulières ?

Globalement, on constate une régression physique chez la majorité des adolescents qui n'ont déjà plus de sport à l'école mais aussi dans leurs clubs. Certains ont gardé une saine activité mais on ne peut pas parler de la majorité. Le problème semble toucher moins nettement les plus jeunes qui ont pu garder des activités à l'école et en clubs.

Au niveau du club, la gestion est-elle compliquée ? Les ados sont-ils dans le même état d'esprit pour la pratique sportive ?

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES

Toutes les mesures sanitaires sur www.oupeye.be
ou sur la page Facebook – Commune d'Oupeye



La gestion est compliquée à différents niveaux. D'une part, les conditions d'entraînements d'athlétisme ont été longtemps perturbées par les règles COVID même si on comprend la complexité de la situation sanitaire. Les adolescents ont dû s'entraîner seuls ou en binôme durant des mois mais la plupart n'ont pas cessé de s'entraîner sur base des plans envoyés par mails. Tout reste une question de motivation et cela sert parfois à forger le caractère. D'autre part, l'absence de compétition pendant une longue période représente un frein supplémentaire car il est difficile de travailler dur sans en récolter les fruits. Globalement, avec notre soutien et celui des proches, ils restent motivés et progressent. Certains en ont même profité pour s'entraîner plus !

Quelles pourraient être, malgré les mesures, des idées pour s'aérer, se défouler ou s'entraîner ?

Il semble possible de s'entraîner un minimum dans pratiquement toutes les disciplines. C'est certainement plus simple dans certains sports mais on peut utiliser cette période pour travailler certaines qualités parfois négligées en temps normal. Les entraîneurs peuvent donc fournir des programmes permettant de travailler différents aspects via des activités simples comme la course, le vélo, le gainage et des exercices de renforcement et/ou de souplesse.

On pourrait imaginer que cette « trêve » forcée aurait pu permettre de soigner des faiblesses musculaires ou d'éliminer certains restes de blessures. Est-ce le cas ?

Cela pourrait avoir été le cas mais on peut plutôt craindre le contraire. Le risque de blessure est grand chez les ados qui reprendront le sport après une coupure exceptionnellement longue. Le rôle des entraîneurs sera primordial et une reprise très progressive sera essentielle. On peut aussi espérer que les calendriers de compétitions ne seront pas d'emblée trop chargés et que les jeunes auront le temps de se préparer sans précipitation. Le rôle du sport à l'école pourrait également contribuer à leur retour en forme.



Il ne semble pas que l'on envisage vraiment un changement important des pratiques sportives. Des impacts à craindre pour les adolescents et que conseiller ?

Il me semble essentiel de maintenir une activité régulière, même modérée, comme de la marche, du vélo ou un léger footing. Le rôle des entraîneurs est important mais également celui des parents qui peuvent soutenir leurs ados en proposant une balade à vélo ou à pied et en maintenant une alimentation saine.

Merci à Thierry et Bruno d'avoir partagé leurs expériences et de nous avoir rappelé qu'il est nécessaire pour tous, malgré les règles sanitaires nécessaires, de prendre soin de soi, de se bouger et de s'alimenter sainement. Quant aux sportifs, et surtout les adolescents, il faut garder la motivation ou profiter du temps libre pour progresser et bien préparer le retour à la compétition.

◆ LE BILLET DU SPORT

Le club de pétanque « La Boule d'Aaz » a été créé en 1973. Depuis, il accueille des joueurs de tout âge, aussi bien des débutants que des professionnels voire des champions. Située rue des Sept Bonniers à Haccourt, l'infrastructure comprend 12 pistes intérieures, 70 pistes extérieures ainsi qu'une cafétéria.

Un grand tournoi a eu lieu en 2018, à l'occasion des 45 ans du club. Ce dernier a eu le plaisir de recevoir Philippe Quintais et Philippe Suchaud, joueurs français qui ont constitué la légendaire Dream Team mondiale et qui ont joué contre des pétanquistes en provenance de tous les coins de la Belgique.

Chaque jeudi, le club organise une "mêlée", l'équivalent d'un entraînement. Il y a des tournois doublettes ou triplettes, formées chaque dimanche après-midi et les joueurs reçoivent un lot en fin de tournoi.

Les membres de l'association ENEO, mouvement social des aînés, viennent tous les mardis et jeudis après-midi pratiquer sur leurs terrains.

Lors de la saison d'hiver, un championnat est habituellement organisé, mais, la faute à la pandémie, tout a été à l'arrêt.

Intéressé(e) par la pratique de ce sport convivial ?

N'hésitez pas à contacter Sabine Delclisard au 0497/77.55.52 ou par mail : sabinedelclisard@gmail.com

Irwin Guckel,
Échevin de la Santé et des Sports



« AVEC LES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES, NOUS ESPÉRONS REVOIR NOS JEUNES CITOYENS EN NOVEMBRE ! ».

8 mai 1945 - 8 mai 2021. Le 8 mai est une date de commémoration. Le 8 mai est une date citoyenne ! Il est en effet essentiel de ne pas oublier les faits dramatiques vécus au niveau mondial à deux reprises durant le XXe siècle. S'il est de nombreux autres drames ou catastrophes ayant touché l'humanité, les dates de commémoration rappellent d'année en année qu'il est essentiel de se souvenir afin que jamais nous ne reproduisons ces erreurs du passé. En tant que citoyens, nous pouvons nous appuyer sur ces deux guerres mondiales, sur les milliers de victimes qu'elles ont causées et surtout sur tous ces citoyens qui ont vécu ces périodes sombres et souvent, par différents moyens, ont pris part à la défense de leur pays, de leurs compatriotes, de leurs valeurs aussi et ce souvent au péril de leur vie.

En présence de responsables des Associations patriotiques, nous commémorerons donc en ce 8 mai 2021 les victimes belges de 40-45 en fleurissant les monuments des 7 villages de l'entité. Vu l'impossibilité maintenue, comme l'an dernier, de faire déplacer des classes pour que les jeunes Oupeyens participent à ces cérémonies, nous déposerons les gerbes en comité restreint, en respectant la bulle de 10 personnes (si les mesures ne changent pas).

Nous espérons que la situation se rétablira rapidement et avant

le 11 novembre car nous profitons de cette rencontre avec les enfants pour certes leur relater brièvement les conflits du passé mais aussi pour travailler à l'avenir en leur expliquant comment ces conflits ont mis en lumière la Citoyenneté dont les trois valeurs fondamentales sont le civisme, la civilité et la solidarité. Ces valeurs qui permettent aux citoyens de devenir des acteurs d'une vie harmonieuse, respectueuse et épanouie au sein de leur communauté.

En ce mois de mai, inspiré par une actualité fortement touchée par la vaccination, nous rappelons quelques périodes de l'histoire marquées par les épidémies et l'apparition de différents traitements médicaux parmi lesquels les vaccins. Pour vous accompagner dans cette campagne de vaccination et les confusions ambiantes, vous trouverez quelques informations générales sur la vaccination publiées par l'Organisation mondiale de la Santé et par notre Gouvernement fédéral. Au cas où vous auriez d'autres interrogations ou des soucis particuliers, n'hésitez pas à visiter le site www.info-coronavirus.be où de nombreuses réponses sont disponibles et ce même pour des questions très précises.

*Cindy Caps, Échevine
des Affaires patriotiques et de la Citoyenneté*

HORAIRE DES COMMÉMORATIONS DU SAMEDI 8 MAI

Dépôt de fleurs au monument principal de chaque village de l'entité selon l'horaire suivant:

- 9h00: Hermée
- 9h25: Heure-le-Romain
- 9h50: Houtain Saint-Siméon
- 10h15: Haccourt
- 10h40: Hermalle-sous-Argenteau
- 11h05: Vivegnis
- 11h30: Oupeye

ÉPIDÉMIES ET CRISES SANITAIRES

En cet anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, essayons de positiver un peu !

Oui, c'est vrai, nous sommes dans une situation sanitaire que la plupart d'entre nous n'ont jamais connue. Oui, c'est vrai, le nombre de malades de la Covid-19 et le nombre de décès sont conséquents. Pensons qu'aux États-Unis, le nombre de décès dus au coronavirus en un an est plus important que le nombre de GI's tués durant toute la Seconde Guerre mondiale.

Mais comparons avec les crises sanitaires du passé ! Nous ne nous appesantirons pas sur les épidémies comme celles de la peste ou du choléra (mais sachez qu'au XIXe siècle, ici à Liège, nous avons encore connu plusieurs épidémies de choléra qui ont malheureusement occasionné des milliers de décès).

Pensons simplement au XXe siècle, il y a un peu plus de cent ans, ce n'est pas si loin, n'est-ce pas ? Savez-vous qu'au début de la Première Guerre mondiale, 90 % des militaires blessés et opérés décédaient ? Ici en Belgique, c'est le fameux docteur Depage, en créant l'hôpital de l'Océan à La Panne en 1915 (voir encadré 1), qui a permis de faire descendre ce nombre d'une façon extraordinaire en montrant combien les mesures prophylactiques étaient nécessaires (et pourtant pas mal de médecins à l'époque ne le croyaient pas). Au cours de cette guerre, de nombreuses recherches, rendues nécessaires par le nombre de malades et de blessés que la guerre et ses méfaits

de tous ordres ont amenés, ont fait progresser la qualité des soins, des remèdes, des techniques opératoires, etc.



Et entre les deux guerres, en 1928 exactement, c'est un médecin anglais, Alexander Fleming, (voir encadré 2) qui, accidentellement, va découvrir ce qu'on appellera la pénicilline ; cet antibiotique, base de la plupart de nos traitements actuels, qui va permettre de sauver la vie de millions de personnes. Si nous examinons le nombre de militaires blessés et décédés des suites de leurs blessures, nous pourrions constater combien les

nouveaux médicaments mis au point ont été efficaces.

Quant aux vaccins qui nous protègent de manière à ne pas subir toutes les maladies qui étaient monnaie courante jusqu'au XXe siècle, il fallait des années avant que les résultats des recherches puissent être commercialisés. Mais pendant cette attente, la maladie continuait à faire ses ravages. Pas loin de nous, la lèpre, le sida, la tuberculose, ... sans oublier le cancer naturellement, continuent à tuer et faire souffrir notre population.

Et ici, en ce qui concerne la Covid, en moins d'un an, plusieurs firmes pharmaceutiques réussissent à mettre au point un vaccin efficace, testé et approuvé par les plus hautes instances médicales. N'est-ce pas un exploit ? D'ailleurs, de nombreuses personnes, trouvant qu'un si court laps de temps ne permet pas d'obtenir un vaccin sérieux, refusent de se faire vacciner. Pourtant, maintenant qu'une partie importante de la population a reçu ses deux doses, nous pouvons constater que « ça marche ! ». Nous vous parlons d'ailleurs de la vaccination dans ce supplément.

Au moment où vous lirez ce message, les personnes de plus de 65 ans auront majoritairement été vaccinées et le reste de la population suivra. Courage donc à tous !

L'héritage d'Antoine Depage



Inutile de rappeler la formation médicale d'Antoine Depage, (1862-1925). Sachons simplement qu'il se spécialise en chirurgie, fonde en 1902 la Société Internationale de chirurgie (avec d'autres bien entendu). En 1905, il fait construire l'institut de chirurgie Berkendael dans lequel sera employée Edith Cavell, cette infirmière exécutée par les Allemands durant la Première Guerre mondiale. La même année, il fonde la première école laïque d'infirmières. Passons sur les

multiples fonctions qu'il assumera tout au long de sa carrière pour nous tourner vers l'influence primordiale qu'il a eue durant la Première Guerre mondiale. À la demande de la reine Elisabeth, il prend en mains l'organisation hospitalière qui normalement est dévolue à la Croix-Rouge de Belgique, mais celle-ci est dépassée par les événements. Il installe d'abord un hôpital de 350 lits à Calais, mais le roi Albert lui demande d'en créer un dans les lignes belges. Et en novembre 1914, il occupe un ancien hôtel qui va devenir l'hôpital de l'Océan situé en front de mer. En quelques mois, la capacité de cette structure passera de 200 à 1 200 puis à 2 000 lits.

Sachons également qu'il sera l'un des promoteurs de la Ligue Nationale belge contre le Cancer en 1924 après avoir été en 1923 le premier directeur du département de chirurgie de l'hôpital Brugmann.

Fleming et la pénicilline

Le 3 septembre 1928, le docteur Alexander Fleming revient de vacances dans son laboratoire de Londres dans lequel il a laissé des cultures de staphylocoques dans des boîtes de Petri. Il les retrouve envahies par les souches d'un champignon microscopique *Penicillium notatum*. Sur le point de nettoyer ses boîtes, il s'aperçoit qu'autour des moisissures, une zone circulaire ne contient plus de staphylocoques actifs. Il en conclut que c'est ce champignon qui en est la cause et il lui donne le nom de « pénicilline ».



Et pourtant, malgré la preuve que la pénicilline a des vertus antiseptiques, donc un désinfectant appliqué sur la peau ou en injections, cette découverte n'intéresse que peu de monde. Il faudra des années avant que cette « pénicilline » soit enfin reconnue et utilisée en grande quantité.

UN PEU MIEUX CONNAÎTRE LES VACCINS ET LA VACCINATION !

Depuis maintenant plusieurs semaines, la vaccination occupe l'essentiel des conversations liées à l'actualité du coronavirus. Doutes sur l'efficacité des vaccins, incertitudes quant à l'attitude à adopter en ce qui concerne notre profil particulier, incompréhension des termes utilisés dans les entretiens avec certains scientifiques, voilà de quoi nous perturber.

Dans ce supplément « citoyen », nous avons sélectionné pour vous des informations essentielles afin que chacun comprenne mieux le principe de la vaccination. Ces informations ont été rassemblées à partir des sites de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et d'info-coronavirus.be. Pour des compléments d'informations et des cas particuliers, nous vous invitons d'ailleurs à consulter ces deux sites officiels.

A quoi servent les vaccins ?

Le principe d'un vaccin est de provoquer chez un individu la réaction immunitaire qui permettra à son organisme de reconnaître et de combattre une infection spécifique.

Ça remonte à quand la vaccination humaine ?

- Dès l'Antiquité, on observe déjà qu'une personne ayant survécu à une maladie infectieuse aiguë ne la contractait généralement pas une seconde fois. Le principe de la réaction immunitaire était donc connu, mais rien ne permettait de créer et de produire des vaccins.

- Dans les premiers siècles de notre ère, les Chinois pratiquent la « variolisation ». Elle consiste à inoculer la maladie, à savoir la variole à un sujet sain, en espérant que la personne ne développera qu'une forme bénigne de la maladie. Pratiquée plus tard en Europe, son résultat restait cependant peu fiable.
- C'est à la fin du 19e siècle que se développe le principe de la vaccination moderne. Après ses études sur le choléra du poulet et le charbon du mouton, Louis Pasteur réussit une expérience de vaccination antirabique (contre la rage) sur le jeune Joseph Meister qui avait été mordu par un chien enragé. Elle consiste à inoculer « des virus affaiblis ayant le caractère de ne jamais tuer, de donner une maladie bénigne qui préserve de la maladie mortelle ». Ce traitement est souvent considéré comme la base de la vaccination moderne.
- Au début du 20e siècle, grâce aux évolutions scientifiques et techniques, de nombreux vaccins sont développés en injectant un virus atténué ou rendu inoffensif. Des maladies dévastatrices comme la peste, le choléra, la tuberculose, la typhoïde peuvent désormais être combattues. Il devient possible d'empêcher la propagation d'épidémies.
- Après les conflits mondiaux du 20e siècle, la recherche scientifique subit des évolutions importantes et étoffe la gamme des vaccins qui permettent alors de lutter efficacement contre la rougeole, la varicelle, les oreillons, etc.
- L'usage des vaccins, conjugué avec l'amélioration de l'hygiène, des soins de santé, des conditions de vie, à l'accès aux médicaments, ont épargné l'Europe des grandes épidémies qui

avaient autrefois marqué son histoire.

- Malheureusement, depuis le printemps 2020, la Covid-19 nous confronte à nouveau avec le contexte d'une épidémie, cette fois causée par un virus que nos organismes ne connaissaient pas. Heureusement, les scientifiques ont réussi à développer, dans un laps de temps très court, un vaccin capable de le combattre efficacement.

Un vaccin ? Des vaccins ?

Depuis maintenant plus d'un siècle, les laboratoires ont développé plusieurs types de vaccins, dont le rôle demeure identique (apprendre à notre organisme à empêcher le déclenchement de la maladie et à la combattre), mais qui adoptent des « stratégies » différentes. Ceci explique les différents vaccins élaborés pour combattre la COVID19.

N.B. : « virus cible » = virus qui doit être combattu

1. Les vaccins à virus inactivé ou atténué utilisent un « virus cible » complet qui a été inactivé ou atténué de sorte qu'il ne provoque pas la maladie, mais déclenche une réponse immunitaire.
2. Les vaccins à base de protéines inoculent des protéines inoffensives qui imitent les protéines du « virus cible », ce qui génère également une réponse immunitaire appropriée.
3. Les vaccins à vecteur viral utilisent un autre virus, inoffensif pour l'homme, mais modifié pour générer des protéines spécifiques au « virus cible » qu'il faut combattre. Ces protéines provoquent une réponse immunitaire spécifique tout en rendant l'apparition de la maladie impossible, le virus porteur ne la contenant pas. Les vaccins AstraZeneca et Johnson sont classés dans cette catégorie.
4. Les vaccins à ARN modifié et à ADN sont créés par des techniques récentes qui ne se basent pas sur un « virus cible » entier, même porteur, mais isolent un fragment de matériel génétique du virus, un ARN ou de l'ADN qui injecté, apprend à nos cellules à générer la protéine du virus et lancer la réponse immunitaire.

Les vaccins Pfizer et Moderna entrent dans cette catégorie. Pour utiliser une image, ce type de vaccin apporte une « mise à jour » à nos cellules afin qu'elles connaissent ce nouvel agresseur. L'ARN

modifié disparaît de l'organisme après quelques heures à peine.

Trois semaines ? Trois mois plus tard ?

La vaccination contre la COVID 19 suppose l'injection de deux doses de vaccins voire plus si nécessaire. Selon le vaccin, l'intervalle de temps entre deux injections diffère (12 semaines pour AstraZeneca et 3 à 5 semaines pour Pfizer, par exemple).

Après votre première vaccination, vous recevez une carte de vaccination qui indique quel vaccin vous a été administré et quand votre deuxième dose doit être administrée.

Rapides, ces vaccins ! Mais sont-ils sûrs ?

Les vaccins COVID-19 sont approuvés par l'Agence européenne des médicaments. Ils répondent aux mêmes exigences en matière de qualité, de sécurité et d'efficacité pharmaceutiques établies par cette agence. Ils sont garantis aussi sûrs que tout autre médicament approuvé et aucun n'est en mesure de déclencher la maladie.

Si les développements ont été rapides, c'est grâce à la mobilisation internationale et à la collaboration simultanée de tous les acteurs concernés (producteurs, chercheurs, analystes, instances gouvernementales) et, bien entendu, grâce au soutien financier exceptionnel des États face à cette urgence absolue.

Des « effets secondaires » ? Quid du long terme ?

Lors des essais cliniques, chaque vaccin est testé, en plusieurs phases, sur des groupes de personnes. Au terme de ces essais, ce sont des milliers de personnes qui auront été testées.

Pour le coronavirus, pour disposer d'informations plus claires et fiables, le nombre de tests a de suite été bien plus élevé que pour la plupart des vaccins (entre 30 000 et 60 000 personnes). Ces études permettent également de déterminer les effets secondaires éventuels, car la plupart apparaissent dans les six semaines suivant la vaccination. Après l'approbation d'un vaccin, le risque d'effets secondaires graves est donc faible. Vu cette urgence, un système de surveillance européen spécial a été chargé de suivre les vaccinations contre le coronavirus.

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES POUR LA VACCINATION EN BASSE-MEUSE :

Tout commence quand vous recevez une invitation personnalisée de la Région wallonne (Aviq) par courrier, sms ou email. Voir le modèle ci-contre :



- Si vous souhaitez vous faire vacciner, vous enregistrez votre rendez-vous au Centre de vaccination soit via Internet (www.imevaccine.be) soit par téléphone au numéro gratuit 0800/45019. Si vous avez des soucis pour cette étape, la Commune et le CPAS vous apportent une assistance au 04/240 62 31

- Important : au niveau du Centre de Cheratte qui accueille les Bassi-Mosans, s'il dispose des deux vaccins, il vous sera parfois possible de choisir celui qui a votre préférence.
- Le jour du rendez-vous, vous vous présentez au centre de vaccination qui vous concerne. Pour la Basse-Meuse, la majorité des personnes prochainement invitées se rendront au hall omnisports de Cheratte, rue de Visé, soit dans la rue principale reliant Visé à Liège. Le hall est situé juste en face du charbonnage et un vaste parking est accessible en face.

Après la vaccination, il faut 10 à 14 jours pour que votre corps produise des anticorps. **Pendant cette période, le vaccin ne protège pas contre le coronavirus.** De plus, **même après cette période**, il reste essentiel de respecter les gestes barrières (dont le port du masque) jusqu'à ce qu'un nombre suffisant de personnes soient vaccinées pour atteindre l'immunité collective. Attention ! **Si la vaccination vous protège contre la maladie, vous pourriez continuer à la transmettre.**

Nos conseils « CLIMAT »

Chaque mois, nous vous suggérerons quelques petits conseils pour préserver notre environnement, notre climat.

Conseil zéro déchet (avec Intradel)

Constat

Vous avez une envie de ranger, trier, et désencombrer ! Beaucoup d'objets encore en bon état sont déposés dans les conteneurs des recyparcs. Est-ce vraiment la solution idéale ?



Solution

Ne jetez pas, donnez ...

- ° à votre entourage
- ° à vos voisins
- ° au CPAS
- ° aux crèches, écoles, associations, ...
- ° à la Ressourcerie, ...

Conseil climat : zéro watt



Un PC que l'on croit « arrêté » peut consommer de 10 à 20 watts ! Ce standby entraîne de 15 à 30 euros/an ! Placer des prises multiples avec interrupteur, un interrupteur général sur la goulotte de la salle informatique, ... pourra stopper ce gaspillage !



*Joseph Simoné, Échevin
et son équipe Environnement*



SAUVONS NOS HÉRISONS : N'UTILISONS PLUS LES ROBOTS TONDEUSES LA NUIT

En 2020, nous avons lancé une campagne d'affichage sensibilisant nos citoyens à la non-utilisation des robots tondeuses la nuit car ils sont de vrais prédateurs pour nos hérissons. En effet, ils tuent ou mutilent ces petits animaux très utiles à l'équilibre biologique. Nous demandons donc aux citoyens détenteurs d'un robot tondeuse de ne pas l'utiliser entre 18 h et 9 h du matin.

LA LAINE DU MOUTON

La laine des moutons est une fibre qui pousse en continu. Elle protège l'animal contre les agressions de l'hiver mais devient gênante et encombrante pour le mouton quand viennent les beaux jours. Épaisse, sale, la laine est remplie de débris de paille, de foin, de grains et de parasites. Elle est humide et peut



parfois même moisir. Il est donc indispensable, tant pour des raisons d'hygiène que pour la bonne santé de l'animal, de le tondre au moins une fois par an, normalement au printemps.

Son épaisse couche de laine peut, en été, emmagasiner une chaleur importante et constituer un endroit propice au développement des larves de mouches. Par ailleurs, la tonte doit être effectuée par une personne expérimentée.

Que dit la loi ?

L'arrêté royal du 1er mars 2000 interdit les méthodes d'élevage qui causent des souffrances ou des dommages aux animaux concernés. Il est clairement établi que les contrôleurs de l'Unité du Bien-être animal considèrent que l'absence de tonte des moutons, quand la race le nécessite, constitue une infraction à la législation.

*Joseph Simoné,
Échevin du Bien-être animal*



◆ L'ÉCHO DES GÉNÉRATIONS

LE BISOU EST-IL APPELÉ À DISPARAÎTRE ?

Nous voici à la veille de la Fête des Mères et il nous faudra à nouveau éviter cette douce effusion de tendresse si notre Maman ne fait pas partie de notre bulle.

Pourquoi ce rituel est-il si profondément ancré dans notre culture ?

Quelle est brièvement l'histoire du baiser ?

La bise n'est absolument pas la norme en Chine ou en Inde. De même, aux États-Unis, on préfère le "hug", une étreinte affectueuse que l'on appellerait "câlin" chez nous.

Ce geste a fortement évolué au cours des siècles. Le baiser protocolaire, entre chefs d'État ou lorsque l'on met quelqu'un à l'honneur, par exemple, remonte à l'Antiquité. À cette époque, chez les Perses, quand deux hommes se rencontrent, s'ils sont du même rang social, ils s'embrassent sur la bouche et lorsqu'ils sont de rang différent, sur les joues.

Au Moyen Âge, le vassal et le seigneur échangent un baiser sur la bouche, signe de fidélité absolue. C'est aussi à la fin de cette période que le baiser va connaître un net recul en raison des épidémies, entre autres celle de la peste noire qui touche l'Occident.

À la Renaissance, le baiser devient affectueux dans le cadre familial ou amoureux.

Il y a une vraie histoire du baiser qui n'est pas pour dire bonjour

mais qui peut marquer la trahison (le baiser de Judas) ou encore le baiser fraternel socialiste (le baiser Brejnev - interdit par la loi en Russie depuis 2013).

C'est seulement en 1970 qu'apparaît la bise en dehors de la famille entre homme et femme et la bise entre hommes (collègues, amis, ...) est très récente.

Alors, cette crise sanitaire va-t-elle sonner le glas du bisou ?

Quoi qu'il en soit, je souhaite une très belle fête à toutes les Mamans et plus particulièrement à celle qui a fait de moi un Papa comblé en ce début de printemps !



Illustration extraite de la page Facebook "Belle Basse-Meuse au temps jadis" avec l'aimable autorisation de M. Saint-Remi

Paul Ernoux,

Échevin de la Politique intergénérationnelle

◆ OUPEYE EN IMAGES

QUATRE GÉNÉRATIONS

Chargé par le Collège de la Politique intergénérationnelle, l'Échevin Paul Ernoux a souhaité saluer la famille Schonbroodt d'Oupeye qui compte, depuis ce début d'année, 4 générations successives de garçons. Toutes nos félicitations à René (81 ans), Jean-Marc (53 ans), Lucas (21 ans) et Eden qui a vu le jour ce 20 février 2021 !



« VOL DU SAINT-ESPRIT » À L'ÉGLISE SAINT-LAMBERT !

Si vos pas vous conduisent du côté de l'église de Hermalle-sous-Argenteau, nul doute qu'en étant attentif, vous entendrez un cri particulier, une succession rapide de notes élevées et stridentes ! C'est le cri du faucon crécerelle. L'un d'eux a semble-t-il élu domicile dans le clocher de l'église de Hermalle et scrute depuis son observatoire le moindre mouvement, et surtout ceux des petits rongeurs dont il raffole. Ce rapace est aussi réputé pour être un spécialiste du vol stationnaire lorsqu'il chasse. Ce vol typique est appelé le « vol du Saint-Esprit ». Pas étonnant qu'il ait choisi un clocher d'église pour refuge !



◆ LE SAVIEZ-VOUS ?

Afin de soutenir la mobilité douce et de favoriser les déplacements à deux roues, le Gouvernement wallon octroie des aides financières pour l'achat d'un vélo classique ou électrique ou encore d'un kit électrique adaptable utilisé dans les déplacements domicile-travail. Toutes les informations sur le site www.wallonie.be



PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES
Toutes les mesures sanitaires sur www.oupeye.be
ou sur la page Facebook – Commune d'Oupeye



◆ CPAS D'OUPEYE : SERVICE DE REPAS À DOMICILE

NOUVEAUTÉ : CHANGEMENT DE FOURNISSEUR

Depuis ce 12 avril 2021, nous collaborons à nouveau avec notre ancien fournisseur « LE LAGON BLEU ». Les repas que nous vous livrons en liaison froide sont ainsi préparés par ce traiteur actif dans le domaine depuis plus de 20 ans.

Le service des repas fait partie intégrante des services d'aide à domicile de votre C.P.A.S. (aides familiales, minibus, petits travaux de jardin et d'habitat). Il permet à chacun de bénéficier chaque jour d'un repas équilibré comprenant un potage, un plat et un dessert.

La distribution des repas, en liaison froide, est assurée par une équipe d'agents sensibilisés au contact avec les bénéficiaires et attentifs aux difficultés des personnes âgées et/ou en situation de handicap. Les repas peuvent vous être livrés du lundi au vendredi. Pour les week-ends et jours fériés, ils sont livrés la veille. Un menu journalier vous est communiqué quelques semaines à l'avance. Le menu n'est pas à votre goût ? Vous êtes libres de choisir entre une variante, deux alternatives, un plat froid ou des pâtes, ce qui permet à chacun de se compo-

ser un menu qui lui plaît. De plus, notre service vous permet d'adapter vos repas à vos contraintes alimentaires : repas pour personnes diabétiques, sans sel, ou encore moulus.

Soyez assuré.e.s que nous mettons tout en œuvre afin de satisfaire le plus grand nombre d'entre vous.

COMMENT BÉNÉFICIER DU SERVICE ?

Vous habitez la Commune d'Oupeye ?

Il vous suffit de prendre contact avec Mme Lindsay Michel, agent administratif :

04/240 62 69 - lindsay.michel@cpas-oupeye.be

Et le coût ?

Selon vos revenus et votre situation familiale, celui-ci varie entre 4,50€ et 7,75€.

*Hélène Lombardo,
Présidente du C.P.A.S.*

◆ RUES RÉSERVÉES AUX JEUX

Après le retour positif du projet pilote de l'été 2020 de parrainage d'une dizaine de rues réservées aux jeux des enfants, la Commune réitère l'expérience cet été.



La définition d'une rue réservée aux jeux est décrite à l'article 22septies du code de la route. **Toute la largeur** de la voie publique est réservée pour les jeux. Seuls les conducteurs habitant la rue ou y ayant leur garage de même que les véhicules d'urgence y ont accès. Les conducteurs qui circulent doivent le faire à l'allure du pas, céder le passage aux piétons qui jouent, et

au besoin s'arrêter. Les conducteurs ne peuvent pas mettre en danger les piétons qui jouent, ni les gêner. Ils doivent en outre

redoubler de prudence en présence d'enfants.

Vous habitez un quartier résidentiel, à l'écart du trafic de transit, des itinéraires de bus, éloigné d'une plaine de jeux et avec un nombre significatif d'enfants? Vous souhaitez, avec un de vos voisins, parrainer * votre rue pour qu'elle soit réservée aux jeux durant les vacances d'été ? **Pour le 10 juin 2021 au plus tard**, contactez le service mobilité de préférence par e-mail : j.mols@oupeye.be ou au 04/267 06 29 pour analyse de votre demande.

* Être parrain d'une rue réservée aux jeux implique de veiller à ce que les barrières restent bien en place aux heures prévues et d'être le relais envers la Commune.

Serge Fillot, Bourgmestre

◆ NOUVELLE BALADE CYCLISTE « ENTRE MEUSE ET GRAND AAZ »

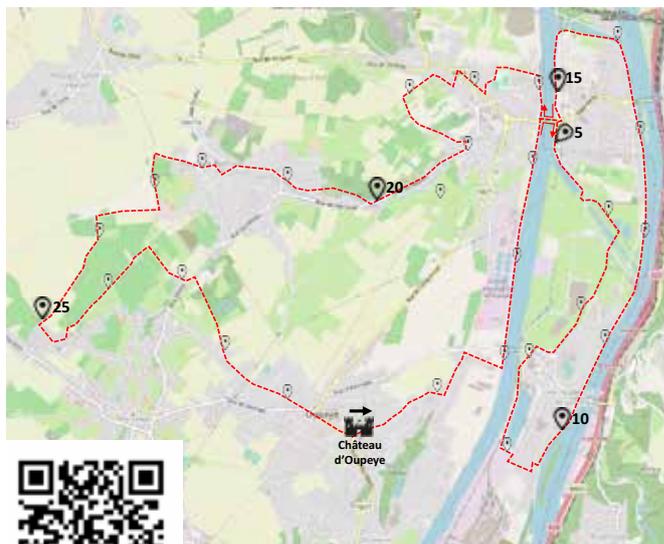
Au vu des éloges quant au circuit proposé lors du Beau Vélo de Ravel 2016, c'est à l'identique qu'il est désormais balisé de manière permanente avec le logo suivant : 

D'une distance de 30 kilomètres, il est accessible à la plupart des amateurs de promenades, en majorité sur nos chemins de campagne.

Vous souhaitez télécharger le plan ? N'hésitez pas à consulter notre site internet www.oupeye.be ou à scanner le QR CODE ci-dessous.

Le fichier GPX reprenant "la trace" de la promenade vous permet de suivre la balade, sur votre smartphone, dans la plupart des applications de planification de randonnées. Si vous n'en avez pas installé une, taper le mot clé « GPX » dans l'appstore ou google-play afin d'installer une application de votre choix et d'y charger ensuite "la trace" « GPX ».

*Christian Bragard,
Échevin des Espaces verts*



CONSEIL COMMUNAL DU 25 MARS 2021 (par visioconférence)

ZONE DE POLICE BASSE-MEUSE - Usage de caméras-piétons (bodycams) – Phase de test

Autorisation pour la zone de police Basse-Meuse à faire usage de caméras-piétons (bodycams) en l'occurrence de caméras mobiles portées de manière visible et permettant notamment l'enregistrement vidéo. **Approbation des groupes PS, CDH, ENGAGÉS POUR et de MM. Jehaes, Bouzalgha et Feytongs ; abstention du groupe PTB.**

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIÈRE

° rue du Tournay à Vivegnis : organisation de zones de stationnement de maximum 30 mètres de longueur alternées et en quinconce. **Approbation des groupes PS, CDH et de MM. Jehaes, Bouzalgha et Feytongs ; opposition du groupe EP et abstention du groupe PTB.**

° rue Cornuchamps à Houtain Saint-Siméon : abrogation du stationnement alterné par quinzaine. **Unanimité.**

° rues de Lixhe et de Loën à Haccourt : déplacement de la limite d'agglomération de Haccourt. **Unanimité.**

° place de la Station à Houtain Saint-Siméon : mise en rue cyclable du tronçon de voirie face aux numéros impairs. **Unanimité.**

° Lotissement des Roses à Hermée : mise en zone 30. **Unanimité.**

PATRIMOINE COMMUNAL

- **AUTORISATION DE CRÉATION D'UNE NOUVELLE VOIRIE**, d'emplacements de stationnement et d'une placette, sur les terrains situés entre les rues de Milmort et Haie Martin à Hermée, **avec prise de connaissance préalable** du résultat de l'enquête publique (26.10 au 24.11.2020) et du procès-verbal de la réunion de concertation du 26.02.2021. **Approbation des groupes PS et CDH ; opposition des groupes EP, PTB et de MM. Jehaes et Bouzalgha et abstention de M. Feytongs.**

- **ACQUISITION D'UNE PARCELLE POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE :**

° rue Alfred de Taeye à Oupeye (pour réalisation d'un maillage dans le cadre de la mobilité et le développement territorial) pour un montant de 72.485 €. **Approbation des groupes PS, CDH, et PTB et de MM. Jehaes, Bouzalgha et Feytongs ; opposition du groupe EP.**

° rue du Tiège à Oupeye (en contiguïté avec une propriété communale et située en zone d'habitat). Approbation du compromis de vente au prix total de 12.750 €. **Approbation des groupes PS, CDH, PTB et de Monsieur Feytongs ; opposition du groupe EP et abstention de MM. Jehaes et Bouzalgha.**

° rue Bonne Espérance à Oupeye, incorporation par cessation à titre gratuit (de par sa destination de voirie). **Unanimité.**

SUBSIDES PATRIOTIQUES

Octroi des subsides patriotiques 2020 et 2021 en numéraire au montant de 5.418 € et de l'avantage en nature annuel estimé à 7.388 €, à la Maison du Souvenir d'Oupeye. **Unanimité.**

CHARTRE COMMUNALE DE L'INCLUSION DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Adoption à l'**unanimité** de la Charte communale de l'inclusion de la personne en situation de handicap, telle que proposée par l'Association Socialiste de la Personne Handicapée (ASPH). **Unanimité.**

PLAN DE COHÉSION SOCIALE (PCS)

Approbation des rapports financiers et rapport d'activités du PCS pour l'année 2020. **Unanimité.**

ENVIRONNEMENT

- PLAN D'ACTION POUR L'ÉNERGIE DURABLE ET LE CLIMAT (PAEDC)

Adhésion à la Convention des Maires - initiative européenne qui rassemble les collectivités locales et régionales désireuses de lutter contre le changement climatique et de mettre en œuvre des politiques énergétiques durables- et engagement de sa politique énergétique locale dans une logique de promotion des énergies renouvelables, de l'utilisation de celles-ci, et la réduction de son bilan carbone, afin de contribuer localement à la lutte contre le changement climatique. **Unanimité.**

- DÉMARCHE ZÉRO DÉCHET

Approbation du plan d'action « Commune Zéro Déchet » et de la grille décisionnelle par laquelle la Commune s'engage à effectuer des actions dans les 4 axes suivants : - **Gaspillage alimentaire** : sensibilisation du personnel aux « repas tartines » et formation « ménage naturel » ; - **Convention de réemploi** : promotion de la convention avec la Ressourcerie Pays de Liège ; - **Convention avec les commerçants** : campagne « contenants bienvenus » ; - **Formation « langes lavables » (futurs parents)** et magazine de « recettes collations ZD » (**familles**). **Unanimité.**

MARCHÉS PUBLICS

° « Réfection de la toiture du bâtiment des primaires de l'école Viv' Active » au montant estimé à 63.950 € TVAC. **Unanimité.**

° « Raclage et enduisage de diverses voiries 2021 » au montant estimé à 194.394 € TVAC. **Unanimité.**

° « Aménagement de la place de la Station - Création d'une plaine de jeux et placement de mobilier urbain » au montant estimé à 57.503 € TVAC. **Unanimité.**

° « Cimetières - construction de caveaux » au montant estimé à 63.646 € TVAC. **Unanimité.**

ADHÉSION AU CONTRAT - CADRE D'ASSURANCE COLLECTIVE HOSPITALISATION DU SERVICE FÉDÉRAL DES PENSIONS - SERVICE SOCIAL COLLECTIF (2022 - 2025). **Unanimité.**

QUESTIONS ORALES

- Monsieur Rouffart souhaite obtenir de la Sowaer les chiffres bruts tels qu'ils sont relevés au sonomètre de Houtain Saint-Siméon pour janvier 2015 et janvier 2020.

- Monsieur Sohét demande si les riverains de Hermalle-s-Argenteau, comme demandé dans un courrier adressé au Collège, seront rencontrés.

- Madame Fernandes demande si la Commune peut envisager l'installation de bornes électriques pour les voitures.

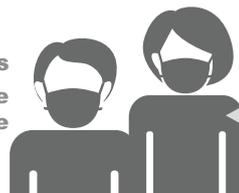
- Monsieur Pâques demande quelles dispositions peuvent être prises pour réhabiliter le parcours Vita sur le site de la Péry.

- Monsieur Cardillo demande si la Commune ne pourrait pas acquérir le terrain situé à proximité de la poste d'Oupeye de manière à y aménager un parking.

- Monsieur Jehaes demande pourquoi on n'investit pas à la Commune d'Oupeye en matière d'éclairage Led.

- Monsieur Guckel fait le point sur la situation sanitaire au niveau des écoles communales et en profite pour remercier, au nom du Conseil communal, les équipes éducatives et les Directions d'écoles.

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES DES CONSEILS COMMUNAUX : www.oupeye.be
(Ma Commune - Vie politique - Comptes-rendus du Conseil).



◆ AGENDA (SOUS RÉSERVE DES MESURES SANITAIRES)

ALCOOLIKES ANONYMES "OUPEYE HUMILITÉ"

Réunion le vendredi de 20h à 22h. Ateliers du château, rue du Roi Albert, 50
Contact : 0472/87 72 11 – 078/15 25 56

BIBLIOBUS PROVINCIAL

Le mercredi 12 mai:
° Haccourt : parking du Delhaize de 14h30 à 15h30

ÉGLISE OUVERTE À HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU

Les 5 et 6 juin de 14h à 18h. Suite à sa restauration en collaboration avec la Commune d'Oupeye, visite commentée et expo de photos anciennes. Les visites seront adaptées en fonction des mesures Covid. Infos : Pietro Nona – 0494/70 32 39 – pnona@outlook.com



◆ STAGES ÉTÉ 2021

Inscriptions sur le site oupeye.be, à partir du 22 mai dès 10 h
Génération Future, enfants de 2,5 à 12 ans – 04/264 52 46
Camps sportifs, enfants de 3 à 14 ans – 0497/490 855
Stages culturels, enfants de 3 à 12 ans – 0499/939 031

Sous réserve des décisions du Comité de concertation et de l'ONE



◆ OFFRE D'EMPLOI

LA COMMUNE D'OUPEYE RECRUTE POUR LE SERVICE DE POLICE ADMINISTRATIVE :

- ° un agent de prévention et sécurité / agent constatateur,
- ° statut premier emploi,
- ° à temps plein.

Toutes les modalités sur le site Internet www.oupeye.be

◆ NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES*

SUPÉRETTE OUPEYE MARKET

Alimentation générale - fruits et légumes
Rue Pierre Michaux, 63 à Vivegnis
0489/27 17 93 - oupeyemarket@outlook.be
Facebook : OUPEYE MARKET

SAGE-FEMME – SOINS À DOMICILE

Mina Oumourgh
Rue de la Cité 65 à Vivegnis
0498/75 53 80

* Les nouveaux acteurs économiques sont invités à nous signaler les divers renseignements concernant leur activité (compétence, adresse, numéro de tél., horaire,...). Nous nous ferons un plaisir de les faire paraître dans l'Echo d'Oupeye.

Brocante

en bord de Meuse

de Hermalle-sous-Argenteau

Chaque 1^{er} vendredi du mois
de juin à septembre
de 9h à 13h

Sous toutes réserves
des conditions du CNS

Emplacements gratuits
sans inscription préalable
Installation dès 7h
voir règlement sur
www.oupeye.be

Activité organisée par
la Commune d'Oupeye
à l'initiative de l'Échevinat
du Commerce local

OUPEYE

Marché hebdomadaire tous les mercredis matin

Esplanade du Château d'Oupeye

Dès ce 19 mai 2021, participation de nouveaux ambulants et distribution de sacs réutilisables (sous réserve du stock disponible).





Un communiqué de l' Echevin de la Culture, Irwin Guckel et du Président de l'ASBL Château d'Oupeye, Xavier Hannecart.



MERCI LES CONFIN'ARTISTES !

Vous avez été des dizaines à nous envoyer vos créations réalisées durant les premières semaines de confinement. Pour tous ces dessins, ces peintures, ces textes et bricolages pleins de joie et d'espérance, mille fois merci !

De grandes affiches reprenant l'ensemble de vos œuvres sont désormais visibles dans le hall d'accueil de l'Administration communale à Haccourt ainsi qu'à la Bibliothèque d'Oupeye



Contact et renseignements:
Echevinat de la Culture, rue des Ecoles, 4 - 4684 Haccourt.
Tél: 04/267.06.20. Site : www.oupeye.be - Facebook : Le Château d'Oupeye asbl

OU PE YE BIBLOUPE

Rue du Roi Albert, 194. Tél: 04/267.07.71. E-mail : bibliothequecommunale@oupeye.be.
Programme complet sur demande ou sur www.oupeye.eu/bibloupe



FESTIVAL OUPEYE EN BULLES 2021

Durant le mois de mai, la bibliothèque, l'Echevinat de la Culture et la bédéthèque de la Maison de la laïcité, vous présentent une édition virtuelle du Festival « Oupeye en bulles 2021 ».

PARMI CES RENDEZ-VOUS :

- des capsules vidéo « Liège, terre de BD » réalisées par la Province de Liège /Culture : Batem, Hardy, Hausman et Vink
- des coups de cœur des bibliothécaires et des lecteurs
- des podcasts originaux.....
- une rencontre virtuelle avec Philippe Jarbinet



Vous trouverez le programme complet sur le site : www.oupeye.eu/bibloupe et les pages Facebook

Durant ce festival, la bibliothèque et la bédéthèque vous proposeront une sélection de BD, mais aussi de romans graphiques mangas et comics, dont vous trouverez un aperçu ci-après :

POUR LES PETITS :

- Animal Jack, Kid Toussaint, Miss Prickly, Dupuis
- Couette, Gauthier et Minikim, Dargaud
- Monsieur Blaireau et Madame Renarde, Brigitte Luciani, Eve Tarlet, Dargaud

POUR TOUT PUBLIC :

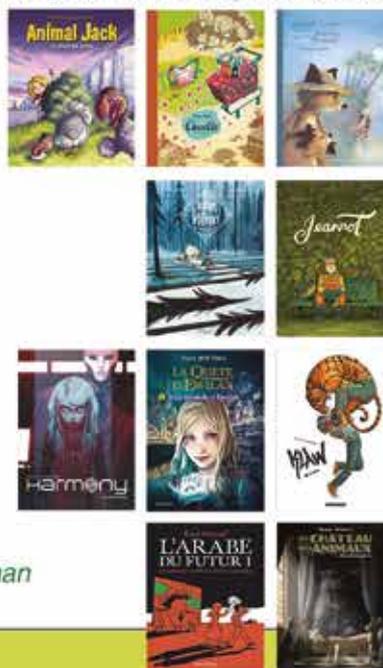
- Le temps des mitaines, Loic Clément, Anne Montel, Dargaud
- Contes des cœurs perdus, Delcourt jeunesse

POUR LES ADOS

- Harmony, Mathieu Reynès, Dupuis
- La quête d'Ewillan, Lylian, Laurence Baldetti, Glénat
- Klaw, Antoine Ozanam, Joël Jurion, Le Lombard

POUR LES ADULTES

- L'Arabe du futur, Riad Sattouf, Allary Edition
- Le Château des animaux, Xavier Dorison, Félix Delep, Casterman





Bénéficiez de **245 € d'économie*** moyenne grâce à l'achat groupé d'énergie soutenu par la Commune d'Oupeye

Profitez de cette **offre exclusive** réservée
aux participants de l'achat groupé

- Fournisseur sélectionné : **mega**
- Contrat d'un an à prix fixes
- **Gaz naturel** et **électricité 100% verte et belge**
- Aucune indemnité de rupture
- Pas de démarche administrative
- Changement de contrat sécurisé

INSCRIPTION GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT

Offre valable jusqu'au 31 mai 2021

www.offre-oupeye.be

04/287.38.29

** le montant des économies est basé sur des consommations moyennes*

Heures d'ouverture de votre Administration communale

Tous les matins de 8H30 à 12H00
Les services Population, Etat civil
et Police administrative sont également accessibles
le lundi de 17h à 19h et le mercredi de 13h30 à 15h30

Uniquement sur rendez-vous

Tél : 04/267.06.33 – SMS : 0499/926.976 – population@oupeye.be

Les services de l'Urbanisme, du Logement et de l'Environnement
reçoivent également sur rendez-vous.

Urbanisme : 04/267.07.31 – Logement : 04/267.07.45
Environnement : 04/267.06.42

Administration communale d'Oupeye • Rue des Ecoles, 4
4684 Oupeye • Haccourt

Tél : +32 (0)4 267 06 00 • Fax : +32 (0)4 267 06 01 • www.oupeye.be

Editeur responsable :
Serge FILLLOT, Bourgmestre
Rue des Ecoles, 4
4684 Oupeye - Haccourt

Dépôt : bureau d'Oupeye

Mise en page et impression :
ExcellentePrint - Stavelot

Imprimé sur papier écologique



AVIS À NOS ANNONCEURS

Nous prions nos annonceurs désireux de voir publier leurs programmes d'activités pour le mois de mai 2021, de faire parvenir leurs projets de textes à l'attention de M. Raphaël Hensenne, service des Relations publiques, rue des Ecoles, 4 - 4684 Haccourt - Tél : 04/267 07 06 – echo@oupeye.be pour le mardi 11 mai dernier délai.

Merci de synthétiser vos textes AU MAXIMUM.